



TOURNOI TENNIS DE TABLE DE LA TOUSSAINT National B


SAMEDI 31 OCTOBRE
DIMANCHE 01 NOVEMBRE

09H00	A	Non classés jusqu'à 699 points	8 €
10H00	B	Non classés jusqu'à 1299 points	8 €
11H30	C	Non classés jusqu'à 899 points	8 €
12H30	D	Non classés jusqu'à 1499 points	8 €
14H00	E	Non classés jusqu'à 1099 points	8 €
15H00	F	Non classés jusqu'à 1699 points	8 €

09H00	G	Non classés jusqu'à Non Numérotés	8 €
10H00	H	Non classés jusqu'à 1399 points	8 €
10H30	I	Vétérans toutes séries	8 €
11H30	J	Non classés jusqu'à 1799 points	8 €
13H00	K	OPEN TOUTES SERIES	10 €
14H00	L	Féminines Toutes Séries	8 €

 Inscription HelloAsso : <https://vvd.bz/bthp>

**3000€
DE DOTATION**

**SERIES & TABLEAUX
POUR TOUS LES NIVEAUX**

**BUVETTE &
RESTAURATION**

**COMITÉ
DEUX-SÈVRES**

Complexe Sportif
48 Rue de la Diligence
79 100 Sainte VERGE
(Thouars)
06 51 65 10 19



37ème TOURNOI NATIONAL B

TENNIS DE TABLE

SAMEDI 31 OCTOBRE 2026 + DIMANCHE 1er NOVEMBRE 2026

Complexe sportif de Sainte-Verge · 48 rue de la Diligence · 79100 Sainte-Verge (Thouars)

Ligue Nouvelle-Aquitaine · Comité des Deux-Sèvres (79) · Homologation : N° / 2026 - B

RÈGLEMENT

01 DATE ET LIEU

- Le C.S.C.T. Tennis de Table Thouars organise les samedi 31 octobre et dimanche 1er novembre 2026 son 37ème tournoi annuel, homologué National catégorie B, ouvert aux joueuses et joueurs titulaires d'une licence traditionnelle FFTT.
- La compétition se déroulera au Complexe sportif de Sainte-Verge, 48 rue de la Diligence, 79100 Sainte-Verge (Thouars).
- Un parking est mis à la disposition des participantes et participants.
- Le complexe ouvrira une heure avant le démarrage des épreuves, à partir de 08H00 les samedi et dimanche.

02 MATÉRIEL ET INFRASTRUCTURES

- Le tournoi se disputera sur 24 tables homologuées ITTF.
- Des balles plastiques blanches Gewo *** seront fournies par le club organisateur.
- Le tournoi est doté de coupes et de récompenses d'une valeur totale de 3 000 EUROS.
- Les épreuves se dérouleront sans interruption. Restauration rapide et bar sur place.
- Il est formellement interdit de fumer dans le complexe.
- Une tenue de sport est exigée dans les aires de jeu : tee-shirt, short et chaussures de sport propres. Les maillots blancs sont interdits. L'accès et les allées d'accès aux aires de jeu sont réservés uniquement aux joueuses et joueurs.

03 ARBITRAGE

- M. Samuel Créon (JA3) sera le juge-arbitre officiel du tournoi. Il sera assisté par M. Thierry Oresve (JA1).

Tout litige ainsi que tout point non prévu par le présent règlement sera tranché sans appel par les juges-arbitres de l'épreuve.

- Le coefficient de points du tournoi est fixé à 0,75.
- Les parties de poules sont arbitrées par des joueuses, des joueurs ou des arbitres officiels. Après la phase de poules, les parties sont arbitrées par les joueurs eux-mêmes, sauf désignation d'un arbitre disponible.
- Après un match à élimination directe, la personne perdante doit rapporter à la table du juge-arbitre la plaquette, le résultat, la balle et le stylo.
- À la demande exclusive des juges-arbitres, l'ordre des parties d'une poule pourra être adapté afin de faciliter l'enchaînement des tableaux.
- Les règles d'arbitrage sont celles des règlements fédéraux en vigueur.

04 RÈGLES APPLICABLES

- Les tableaux se dérouleront en poules de 3, ou de 4 si le nombre d'engagés l'impose. Les 2 premiers de chaque poule seront qualifiés pour le tableau à élimination directe.
- Les parties se joueront en 3 manches gagnantes de 11 points, au meilleur des 5 manches et avec 2 points d'écart.
- Aucune partie de classement ne départagera les demi-finalistes vaincus.
- Les tableaux seront limités à 60 participants, et à 24 pour le tableau féminin.
- Le juge-arbitre pourra annuler un tableau qui ne comporterait pas 25 % des inscrits.
- Les féminines sont autorisées à participer aux épreuves masculines.
- De Benjamin à Junior, les joueuses et joueurs peuvent participer sans surclassement aux épreuves individuelles Séniors. Les Poussins et Poussines ne peuvent pas participer aux épreuves Séniors.
- Le règlement FTTT s'applique. Les résultats seront transmis à la Fédération pour l'élaboration des classements.
- Chaque participante ou participant peut s'engager dans 2 tableaux maximum par jour, sous réserve de son classement.
- Une personne éliminée de tous ses tableaux peut demander une inscription dans un troisième tableau, au moins 1 heure avant son lancement, dans la limite des places disponibles et sous réserve de son classement.
- Le juge-arbitre pourra accepter des inscriptions tardives afin de compléter des poules, sans remettre en cause l'assiette du tableau.
- Les inscriptions seront enregistrées jusqu'au mercredi 28 octobre 2026 à 20H00.
- Des inscriptions pourront être acceptées sur place, avec l'accord du juge-arbitre et dans la limite des places disponibles, jusqu'à 1 heure avant le tableau, avec une majoration de 2 € par tableau.
- Le tirage au sort sera effectué dans la salle, 30 minutes avant chaque tableau. Les poules pourront être lancées dès que 2 joueurs sont présents.

05 POINTAGE

- Dès leur arrivée, les personnes inscrites doivent se faire pointer à la table d'accueil située dans le hall.
- La licence Compétition FTTT 2026/2027 (phase 1), portant la mention « En règle avec la certification médicale », devra être présentée sur smartphone ou sur papier.
- Le pointage sera clos 30 minutes avant le début de chaque tableau.

POINTAGE OBLIGATOIRE · 30 MINUTES AVANT CHAQUE TABLEAU

06 TABLEAUX, HORAIRES ET DOTATIONS

SAMEDI 31 OCTOBRE 2026

Fin pointage	Début	Tab.	Catégorie	Eng.	1er	2e	1/2 finalistes
08H30	09H00	A	Non classés à 699 pts	8 €	40 €*	30 €*	15 €*
09H30	10H00	B	Non classés à 1299 pts	8 €	60 €*	50 €*	35 €*
11H00	11H30	C	Non classés à 899 pts	8 €	45 €*	35 €*	25 €*
12H00	12H30	D	Non classés à 1499 pts	8 €	80 €*	60 €*	50 €*
13H30	14H00	E	Non classés à 1099 pts	8 €	55 €*	45 €*	30 €*
14H30	15H00	F	Non classés à 1699 pts	8 €	100 €	80 €	50 €

DIMANCHE 1er NOVEMBRE 2026

Fin pointage	Début	Tab.	Catégorie	Eng.	1er	2e	1/2 finalistes
08H30	09H00	G	Non classés à non numérotés	8 €	150 €	100 €	60 €
09H30	10H00	H	Non classés à 1399 pts	8 €	70 €*	60 €*	40 €*
10H00	10H30	I	Vétérans toutes séries	8 €	60 €*	50 €*	45 €*
11H00	11H30	J	Non classés à 1799 pts	8 €	130 €	90 €	50 €
12H30	13H00	K	Open toutes séries	10 €	200 €	150 €	90 €
13H30	14H00	L	Féminines toutes séries	8 €	60 €	40 €	Lots / 30 €*

* Lots ou chèque à la discrétion de l'organisateur.

Un chèque de 30 € sera remis aux quarts de finalistes du tableau K « Open toutes séries ».

07 FORFAIT

- Un forfait peut être déclaré auprès du juge-arbitre pendant le tournoi.
- Au début des rencontres, les joueuses et joueurs seront appelés au micro. Toute personne absente au troisième appel sera déclarée forfait, sans remboursement de l'engagement.
- Toute personne ne se présentant pas à la table désignée sera déclarée forfait 15 minutes après l'appel de son nom.

En cas de forfait ou d'absence non excusée, la Commission sportive fédérale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs à la première partie non jouée, avec la perte des points de classement correspondants.

- **Aucun remboursement ne sera accordé pour une annulation d'inscription à compter du lundi 26 octobre 2026 inclus.**

08 RÉCOMPENSES

- Les résultats des poules et des tableaux seront affichés dans le hall.
- Les récompenses seront remises sur le podium à la fin de chaque tableau. Les gains non réclamés resteront acquis au CSCT.
- Les demi-finalistes et finalistes retireront leur lot uniquement lors du podium. Aucune partie de classement pour les 3e et 4e places ne sera jouée.
- Lorsqu'une dotation par chèque revient à une personne mineure, le chèque sera établi au nom d'un parent ou du représentant légal.
- Le « Challenge du nombre » sera attribué au club comptant le plus grand nombre de participants engagés, hors CSCT. En cas d'égalité, le cumul financier des engagements départagera les clubs.

09 RESPONSABILITÉ

- Les clubs, joueuses et joueurs doivent être assurés.
- Le CSCT décline toute responsabilité civile ou pénale pour les accidents corporels ou matériels, défaillances physiques, vols et pertes d'objets personnels pouvant survenir aux participants, accompagnateurs ou spectateurs.
- En cas de détérioration volontaire, les frais de réparation seront supportés par le ou les auteurs.

10 INSCRIPTION AU TOURNOI

Les inscriptions se font exclusivement par lien ou QR code HelloAsso :

<https://www.helloasso.com/associations/csct-tennis-de-table/evenements/37eme-tournoi-tennis-de-table-du-csct-thouars>



Aucun remboursement ne sera effectué en cas d'absence non justifiée.

11 FORMALITÉS ET DROIT À L'IMAGE

- La participation au tournoi implique la lecture et l'acceptation du présent règlement.
- Les nom, prénom et club des inscrits pourront être communiqués sur les réseaux sociaux du CSCT avant le tournoi, sauf avis contraire formulé lors de l'inscription.
- Chaque participant accepte la publication des photos et vidéos prises pendant le tournoi sur le site et les réseaux sociaux du club, sauf avis contraire formulé lors de l'inscription ou du pointage.

12 MESURES SANITAIRES

- En cas de crise sanitaire, le CSCT suivra les recommandations du Gouvernement et de la FFTT.
- Selon les mesures applicables, l'organisateur pourra annuler le 37ème tournoi ou réduire le nombre de participants par tableau et adapter les dotations.

INFOS PRATIQUES

- Vestiaires équipés de douches à disposition.
- Buvette ouverte pendant toute la durée du tournoi : sandwiches, saucisses, frites, crêpes, boissons chaudes et froides, friandises.
- Paiements acceptés : carte bancaire, espèces et chèque.

RENSEIGNEMENTS · CSCT THOUARS · 06 51 65 10 19

HÉBERGEMENTS PARTENAIRES

Le Patio · 321 rue des Lacs · 79290 Loretz-d'Argenton · 05 49 68 19 22 · Demander le tarif CSCT.

Hôtel du Relais · 2 rue de la Croix Camus, route de Saumur · 79100 Thouars · 05 49 66 29 45 · Demander le tarif CSCT.

**LE COMITÉ D'ORGANISATION DU CSCT VOUS SOUHAITE
LA BIENVENUE À THOUARS ET UN EXCELLENT 37ème TOURNOI !**

csct-thouars.sportsregions.fr